

DELEGATION DE Madame Véronique FAYET

D-2013/504**Action de qualification sociale et professionnelle des publics en difficultés dans les secteurs de Bordeaux sud et Bordeaux nord en 2014. Demandes de subventions. Autorisation**

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vous avez, par la délibération n°2012/606 en date du 19 novembre 2012, adopté à l'unanimité la demande de soutien au fonds social européen (FSE) pour les actions de qualification sociale et professionnelle des publics en difficultés dans les secteurs de Bordeaux sud et Bordeaux nord en 2013.

Ces actions, mises en œuvre dans le cadre d'un marché public adapté (article 30), sont à poursuivre en 2014 pour assurer un parcours d'insertion cohérent aux personnes déjà bénéficiaires ainsi qu'à de nouveaux participants. Il est donc souhaitable de prolonger l'intervention des associations retenues en 2012 dans le cadre des marchés publics, respectivement la Régie de Quartier Habiter Bacalan sur Bordeaux nord et Inser'net sur Bordeaux sud.

Le FSE est susceptible de soutenir à nouveau cette démarche en 2014 à hauteur de 50%, sur la base des plans de financement prévisionnels suivants :

Pour le secteur de Bordeaux nord en 2014 :

Financiers	Montant en €	%
Union européenne / FSE 2007-2013	98.541,67 €	50 %
Ville de Bordeaux	98.541,67 €	50 %
TOTAL H.T.	197.083,34 €	

Pour le secteur de Bordeaux sud en 2014 :

Financiers	Montant en €	%
Union européenne / FSE 2007-2013	102.311,88 €	50 %
Ville de Bordeaux	102.311,88 €	50 %
TOTAL H.T.	204.623,76 €	

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter l'octroi du FSE mentionné ci-dessus,
- à signer tout document relatif à ce cofinancement,
- à procéder à son encaissement.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME FAYET. -

Il s'agit d'une délibération simple et agréable puisqu'il s'agit de solliciter à nouveau le FSE et vraisemblablement d'obtenir pour la deuxième année consécutive des financements à hauteur d'environ 200.000 euros pour financer davantage d'actions d'insertion à la Régie de quartier de Bordeaux nord et à travers l'association Inser'net pour Bordeaux sud.

Je pense qu'il n'y aura pas d'objections à cette délibération.

M. LE MAIRE. -

C'est bien le cas ?

Merci.